



interliaisons

- Page 2 : Rapport sur l'actualité
- Page 6 : La démarche revendicative de l'UCR et dans le cadre unitaire
- Page 8 : Préparation du congrès
- Page 9 : En conclusion des 2 journées
- Page 10 : Relevé de décisions
- Page 11 : Appel Comité Général de l'UCR-CGT
- Page 12 : La Sécu a 50 ans
- Page 13 : Compte rendu de l'intersyndicale du 28 septembre
- Page 16 : Argumentaire unitaire : les retraités ont payé cher la crise
- Page 18 : Lettre ouverte au Président République : exigence de masques

**21 et 22
septembre
2020**
N° 164
spécial
**Comité
Général**

BÉAL Jean-François

Du 6 au 8 octobre

MOUHAT Monique

BERNADET Marie-Françoise

Du 13 au 15 octobre

PAUME Mireille

Atger Guy

Du 20 au 22 octobre

POUSSIER Marie-Paule

BLACHE Daniel

Du 27 au 29 octobre

ROUGER Richard

BONNEFOUS Philippe

Du 3 au 5 novembre

SANTONI Pascal

BRUN Martine

Du 17 au 19 novembre

SCHWIND Hubert

BRUNET Claudine

Du 24 au 26 novembre

TERRAT PASCALE

OCTOBRE

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
				2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

NOVEMBRE

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
Congrès					5	6

Bureau
 Commission exécutive
 Intersyndicale

Journée d'action
 Congrès

RAPPORT SUR L'ACTUALITÉ

Marc Bastide



Il y a presque un an, nous préparions ensemble notre 1ère manifestation de rentrée, c'était le 24 septembre 2019. Personne n'imaginait les 12 mois hors norme que nous venons de traverser.

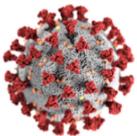
L'encre du rapport de Jean-Paul Delevoye était à peine sèche, que le Gouvernement d'Édouard Philippe préparait un projet de réforme universel par point.

La date du 5 décembre n'était pas encore déterminée et personne d'entre nous ne s'attendait à ce que nous allions vivre par la suite.

Une grève historique

Depuis, il s'est passé un monde. Une grève historique, tout d'abord, pour défendre et améliorer notre système de retraite actuel et le pérenniser en trouvant de nouvelles formes de financement.

Si certains peuvent avoir le sentiment que l'on a gagné par « forfait » le 16 mars la suppression du projet de réforme, n'oublions pas que le Gouvernement a reculé suite à notre mobilisation sans précédent, au rejet de la réforme par une majorité de la population et au retard pris lors des débats parlementaires.



Depuis le mois de mars, nous avons appris à connaître le Coronavirus et nous sommes en train d'apprendre à vivre avec. Nous avons perdu des amis, des camarades, de la famille dans ce confinement très dur pour les retraités et stigmatisés par les décisions prises par le gouvernement. Je vous invite à relire les propos de Dominique Vidal « Halte au racisme des vieux » dans Vie Nouvelle.

Une crise économique et sociale

La crise sanitaire s'accompagne maintenant d'une crise économique et sociale. Ce n'est pas un plus composé de cadeaux sans contrepartie aux entreprises dont nous avons besoin ; c'est d'un plus de rupture avec les politiques menées jusque-là, un véritable plan de transformation.

Depuis le déconfinement, des grands groupes ont fait part de pertes colossales de chiffre d'affaires au 31 juillet et nous avons vu se propager pendant l'été des annonces de plans sociaux. Certains secteurs s'en sont bien sortis : les télécommunications, l'industrie pharmaceutique, l'agroalimentaire ou les grands groupes de commerce. 12 ans après la crise des subprimes, la crise financière a rappelé que la spéculation financière ne sert qu'à enrichir les plus riches et détruire les

emplois, alors que ceux qui ont marqué l'activité sont « les premiers de corvée ».

Ces salariés aux métiers peu valorisés et mal payés avec une grande proportion de femmes qui ont su démontrer leur forte utilité sociale et pour lesquels nous revendiquons une augmentation des salaires.

Car ces travailleuses et travailleurs à qui le Gouvernement rendait hommage pendant la crise n'ont toujours pas vu leur salaire valorisé. Comme d'ailleurs, les retraités qui devaient avoir une revalorisation sur les pensions de 2 000 à 2 014 euros en mai, repoussée en août, n'ont toujours rien touché au moment où je vous parle.

Le plan Ségur de la santé

Le plan Ségur de la santé a été pour la CGT une véritable déception, le Gouvernement introduisant des éléments dans le protocole visant à répondre d'une main ce qu'il octroyait de l'autre, avec une négociation cadrée budgétairement par une enveloppe insuffisante. Le salaire et les pensions ne sont pas les ennemis de l'emploi. Le plan de rupture doit s'accompagner de mesures fortes pour augmenter les salaires, et de même en ce qui concerne les pensions, car certains économistes et membres du Gouvernement tentent à nouveau les oppositions entre jeunes et retraités en lançant dans le confinement « nous avons aidé les anciens aujourd'hui pour aider les jeunes », ils proposent un geste fort, celui de baisser les

Le rapport Vachey confirme l'étatisation de la gestion de la perte d'autonomie.

pensions. Comme le rapport Vachey rendu public qui confirme l'étatisation de la gestion de la perte d'autonomie, antinomique à son intégration dans la Sécurité sociale. Il organise un véritable racket sur les retraités et les personnes en perte d'autonomie exonérant les employeurs à toute participation au financement de ce risque. La perte d'autonomie est largement étatisée tant sur le pilotage que sur le financement qui repose principalement sur la CSG qui est un impôt et non une cotisation sociale.

Les premiers impactés seront les retraités, présentés comme des « nantis » avec un alignement de la CSG sur celle des actifs et de la réduction de la moitié de l'abattement fiscal de 10% sur leur pension.

Les salariés ne sont pas oubliés avec la proposition d'une 2ème journée de solidarité où la réduction de l'abattement dont ils bénéficient sur la CSG et bien entendu, rien sur les patrons !

Comme si baisser les pensions allait donner du travail aux jeunes. C'est proprement scandaleux de stigmatiser les retraités de cette manière-là et de faire payer les salariés. Vous avez la déclaration confédérale dans les pochettes.

Pour une politique de progrès social

Dans cette situation, il est nécessaire, important, de porter le développement des services publics et de l'emploi public pérenne et justement rémunéré. C'est ce qu'il nous faut gagner pour renouer avec une politique de progrès social pour toutes et tous dans nos territoires, dans nos municipalités, que ce soit dans l'action sociale, la santé, le logement, les transports, l'énergie, l'eau, la culture, l'information et la communication au sens large de termes. Il est urgent d'arrêter sans délai tous les processus de réforme de la Fonction publique et des services publics et tous les plans de suppressions de postes et de fermetures. Il faut inscrire l'action publique dans une démarche démocratique de planification. De la même manière que nous devons retrouver nos puissances industrielles dans notre pays et non des fermetures d'entreprises et leurs cortèges de suppressions de postes et d'emplois. Reprenons ce mot d'ordre, y compris chez les retraités : il n'y a pas d'industrie sans service public, pas de service public sans industrie.



C'est en ce sens que la CGT porte un projet de rupture sur les questions de l'emploi, des salaires, des pensions, des garanties collectives, de la protection sociale et pour un droit à l'autonomie tout au long de la vie dans le cadre de la branche maladie de la Sécurité sociale. Il est important dans cette période que la CGT fasse entendre sa voix et porte d'autres orientations. Nous sommes à la croisée des chemins et d'autres choix politiques sont nécessaires, urgents et de plus en plus possibles. Le 17 a été une première étape de mobilisation après tout ce que nous avons vécu. Chacune et chacun donnera son opinion sur la préparation et la participation aux initiatives du 17.

Des liens concrets entre UFR etUSR

Mesurons aussi ensemble les nombreux liens qui se sont tenus entre nos USR et les sections, entre les UFR et leur section, les sections avec les syndiqués retraités. Des liens téléphoniques, des liens par E-mail, parfois par visioconférence et aussi inventif. Je prends un exemple, mais il y en a bien d'autres sûrement, la section Métaux Peugeot Retraités et Multipro a organisé des rencontres physiques en plein air dans des endroits type clairières où pratiquement la totalité des syndiqués ont participé et ont ouvert aux passants qui s'arrêtaient ou posaient des questions « vous voyez qu'à tout âge, on peut être inventif ».

Autre événement à la CGT dans le Patio le 7 octobre et en territoire, les différentes initiatives pour les 75 ans de notre Sécurité sociale. Cela n'a rien d'une commémoration bien au contraire, avec le lancement le 7 octobre dans le patio de la Bourse du Travail à Montreuil, de la conquête et reconquête de la Sécurité sociale que la crise sanitaire et économique rend encore plus prégnante. En termes de perspective d'initiative et d'action après le 17 et avant notre congrès, Cathy Cau vous fera des propositions pour l'augmentation des pensions et à ce titre-là, ça serait bien que l'UCR ait une expression sur les 212 000 retraités qui vont devoir rembourser la Sécu à partir de revalorisation du revenu fiscal avec le réajustement de la CSG au bout de 2 ans. Ce réajustement peut varier entre 100 et 300 euros suivant la situation (il semblerait que cette mesure soit abandonnée ?!).

Syndicalisation, Syndicalisation

Bataille d'idées rime avec syndicalisation. Le 2 septembre, l'espace Vie Syndicale Confédérale a lancé la campagne Tour de France sur la syndicalisation avec plan de visite des sections syndicales. L'UCR est pleinement investie dans cette proposition et animation de cette campagne. Alain Laporte vous apportera les contours et notre démarche sur cette initiative et une mise à jour de là où nous en sommes en termes de syndicalisations. Je le disais plus haut, la bataille d'idées s'engage avec les syndiqués. Même si la CGT est à la tête des initiatives, des luttes, même si la CGT n'est pas rejetée par l'opinion publique avec souvent la « complaisance », pour être poli, des commentateurs de plateaux TV qui eux-mêmes avaient annoncé la disparition de la CGT pendant et après les gilets jaunes. Nous sommes une CGT qui rassemble, revendique, agit et est incontournable sur le plan syndical. Cependant, c'est là quand même que nous n'arrivons pas à stabiliser nos effectifs. Nous sommes toujours en perte confédérale et y compris à l'UCR. L'exercice clos 2017 confédéralement est de 653 225 FNI, l'exercice clos 2018 est de 638 966 soit - 14 569.

**Pour l'UCR, l'année 2017 clos est de 99 240,
l'exercice clos 2018 est de 97 745 soit - 1 495.**

Je le disais quelques lignes plus haut, syndicalisation et bataille des idées sont indissociable afin de construire le rapport de force. C'est important pour la conquête et la reconquête, pour l'augmentation des pensions, de nos services publics, de la santé, de la Sécu. Nous avons de plus en plus de retraités dans la vie et de moins en moins de syndiqués et de fait moins de lecteurs à Vie Nouvelle. Sans se reprocher, sans se flageller, il faut, il faut vraiment y regarder de plus près pour maintenir et gagner plus de forces organisées.

Bataille des idées: Vie Nouvelle

Qui dit bataille des idées dit lire et faire lire la CGT dont Vie Nouvelle qui est complètement et pleinement associé à ce Tour de France de la syndicalisation.

Bataille des idées, renforcement, me permettent de faire le lien avec la préparation du congrès de l'UCR qui se déroulera du 30 novembre au 4 décembre. D'abord, je pense que toutes les USR et UFR ont reçu les documents pour la prépa-



ration de ce congrès. Des sections ont déjà organisé quelques réunions. Vous direz où vous en êtes dans cette préparation avec les sections d'UFR et USR. À ce jour, les conditions sanitaires et techniques sont réunies pour tenir ce congrès. Nous avons encore besoin de faire quelques vérifications avec le palais des congrès.

Dorénavant, il n'y a que le Préfet qui pourrait prendre la décision de l'interdire. Je pense qu'un congrès comme le nôtre avec près de 100 000 syndiqués doit être connu dans toute la CGT. Cela doit faire événement en territoire. Ce n'est pas banal en temps normal donc encore moins en cette période. C'est bien un événement dont il faut parler !

Préparons ce congrès avec sérénité, avec des débats riches avec nos structures et nos syndiqués.

L'UCR a évolué positivement, continué à développer un syndicalisme CGT retraités utile et efficace pour la CGT, pour faire évoluer les besoins des retraités dans le bon sens.

Avant de vous laisser la parole, je voudrais terminer cette introduction par une alerte en direction du Gouvernement et de la droite pour attirer votre attention sur la porosité qu'il existe avec le Front National et y compris sur des plateaux TV qui offre des tribunes à Zemmour et à Marion Marechal. Quand j'entends le Ministre de l'Intérieur parler d'ensauvagement ou l'ancien Président de la République parler de singes et de nègres, cela est insupportable à mes oreilles.

Réagir face aux idées d'extrême droite

Mesurons bien dans la période la banalité que développe le Gouvernement et la droite sur les idées de l'extrême droite. J'ai cité le Ministre de l'Intérieur Darmanin, Nicolas Sarkozy, je pourrai aussi citer Estrosi - Maire de Nice, etc.

Nous faisons pratiquement tous partie de génération où nous avons vécu des fermetures de boîtes, de services publics, le développement de la précarité, de la jeunesse laisser au bord de la route, etc. Mais cette situation d'aujourd'hui, c'est le propre résultat du capitalisme qu'ils ont incarné et incarnent toujours. Donc ce sont eux les fautifs de la situation d'aujourd'hui.

Sachons les mettre dos au mur et face à leur propre responsabilité de la politique qu'ils ont menée et le capitalisme qu'ils prônent pour tenter de détruire la société.

Plus que jamais, nous devons être très vigilants. Développons nos valeurs de solidarité, de fraternité et de paix.

Vie Syndicale, situation ORGA, campagne de syndicalisation et d'abonnement à Vie Nouvelle



Alain Laporte

La CE Confédérale du 1^{er} septembre a consacré une partie importante de ses travaux à la question du point d'ORGA, comme elle le fait maintenant régulièrement. Cette dynamique ne peut que nous aider, nous, qui depuis le Congrès de Bordeaux portons cette question au centre de notre activité en multipliant les initiatives et plans de travail en direction de nos organisations pour essayer de prendre à bras le corps ces problèmes récurrents pour toute la CGT que sont, la syndicalisation, le renforcement, la continuité syndicale.

Un livret abordant toutes ces questions est en préparation au niveau du collectif « Vie Syndicale » de la Confédération pour lequel l'UCR contribue au volet « continuité syndicale ».

La Confédération clôture l'année 2018 avec 638 656 adhérents contre 653 225 en 2017. C'est une perte de 14 569 FNI qui s'inscrit dans la continuité de la perte du nombre d'adhérents depuis 2012.

Une embellie possible se dessine pour 2019. En effet, plus de 50% des organisations professionnelles et territoriales ont progressé en adhésions en 2019, ce qui logiquement devrait permettre la concrétisation enfin du renforcement de la CGT après 7 années consécutives de baisse.

Il est encore difficile pour l'UCR de pouvoir faire un point réel des adhésions réalisées, sauf celles qui nous arrivent par internet. Le dispositif de collecte des informations que nous avons mis en place avec l'envoi des états d'orga mensuels, à l'aide d'un lien ne semble pas encore utilisé par nos organisations.

Chiffres cloturés pour 2018

Pour notre part, l'état d'orga réalisé au 8 septembre fait apparaître une clôture pour 2018 à 97 745 FNI soit moins 1 495 FNI par rapport à 2017.

Pour mémoire, nous avons clôturé 2015 à moins 3 117 – 2016 à moins 2 301 – 2017 à moins 1 900.

Même si d'année en année nos pertes diminuent, nous ne pouvons nous satisfaire d'une pareille situation.

Cependant, en observant bien, celle-ci elle peut être de plusieurs raisons :

La première : les pertes que je qualifierai de naturelles dues aux décès de nos adhérents les plus âgés.

La seconde : le maintien des adhérents retraités dans les syndicats d'actifs, choix parfois des syndiqués eux-mêmes, mais souvent dé-

cision arbitraire du syndicat, absence de sections retraités voulue ou non, maintien des adhérents pour des raisons financières.

Nous avons il y a quelque temps comptabilisé environ 19 000 adhérents avec ce statut.

Il faut le dire aujourd'hui avec un peu plus de force, cette situation est préjudiciable pour toute la CGT.

Elle fausse la réalité de terrain dans les syndicats, elle prive le syndicalisme retraité de forces organisées, prive également l'adhérent retraité d'informations sur ses revendications spécifiques, sauf à dire que ce syndicalisme n'est pas utile ?

Je veux ici vous faire part de nos préoccupations et interrogations sur le fait que certaines organisations remettraient en cause l'existence de ce syndicalisme spécifique.

Cette démarche serait contraire aux orientations confédérales. En effet, le Congrès de Dijon a réaffirmé le besoin de son développement. Parce que le salariat se modifie, le monde retraité aussi, il y a nécessité de diversifier notre activité, les organisations spécifiques au sein de la Confédération en sont les outils.

Pour l'UCR, ses UFR et USR en sont les ossatures auxquelles il faut donner les moyens pour fonctionner. Moyens humains, par une politique de cadres syndicaux permettant la continuité militante, des moyens matériels et financiers pour permettre de développer l'activité. Du reste, pour cette dernière mesure, il existe des textes statutaires bien précis réaffirmés également au 52^{ème} Congrès que nous rappelons dans le document d'orientation du 12^{ème} Congrès de l'UCR, dans la résolution du chapitre IV sur le syndicalisme spécifique retraité alinéa 657, 658 et 659, à savoir : « Faire vivre l'application des règles de répartition des cotisations sur le plan des territoires et des professions, en concertation avec les organisations de la CGT, conformément à l'annexe financier du 52^{ème} Congrès Confédéral. »

Ces deux questions deviennent préoccupantes pour l'avenir de notre syndicalisme retraité et de ses organisations spécifiques, là aussi il nous faut les aborder sereinement avec le souci de construire.

Je pense que la rencontre Confédérale des responsables à la Vie Syndicale de l'ensemble des organisations de la CGT qui aura lieu le 6 octobre prochain doit être l'occasion pour l'UCR d'évoquer toutes ces problématiques.

J'en viens maintenant au deuxième point de l'ordre du jour : notre campagne de syndicalisation couplée avec celle d'une campagne d'abonnements à Vie Nouvelle.

Vous avez dans vos pochettes une note explicative du dispositif que nous vous proposons de mettre en œuvre, validé par le Bureau et la CE et qui sera sous la responsabilité des référents et coopérants de l'UCR, c'est-à-dire Bureau et Commission Exécutive, avec un suivi de celui-ci par l'espace Vie Syndicale, via un tableau récapitulatif de l'ensemble des dispositions à prendre pour faire vivre les deux campagnes.

Renforcement de nos forces organisées et bataille des idées allant de pair, nous impulserons une campagne commune dans laquelle s'impliqueront aussi les membres du collectif Promo Diffusion ainsi que les diffuseurs locaux de Vie nouvelle.

La démarche est audacieuse, mais nécessaire si nous voulons progresser en adhérents et en lecteurs de notre journal.

Il s'agit de passer maintenant des paroles aux actes et de créer les conditions de réussir.

Un objectif : réaliser dans les départements la mise en place de réunions avec la présence d'un maximum de représentants des sections syndicales de retraités, afin de poser très concrètement la prise en compte de la double campagne.

Le dispositif dont je vous parle a été porté à la connaissance des UFR lors de la rencontre UCR/UFR du 9 septembre, une note leur sera adressée en ce sens afin de concrétiser un travail croisé UFR/ USR.

L'intervention des UFR sera nécessaire pour qu'elles invitent les sections professionnelles à participer aux réunions qui seront programmées dans les USR.

Et Vie Nouvelle

C'est avec cette démarche commune que nous aurons la possibilité ensemble d'avoir le plus de contacts possible au plus près, c'est-à-dire avec les sections elles-mêmes pouvant créer les conditions de prise de décisions concrètes de plan de syndicalisation et d'abonnements à Vie Nouvelle. En effet, le lien adhérent/abonné devient de plus en plus évident et ce sont bien les sections retraités qui connaissent le mieux ce rapport.

Sur les 1 184 créations d'abonnements depuis le début de l'année, nous comptabilisons 141 créations d'abonnements dits « individuels » et 1 043 créations d'abonnements dits « collectifs », ce sont essentiellement les sections syndicales qui sont à l'origine de ces créations. En précisant que ce sont les sections qui dans leur grande majorité décident de financer l'abonnement de leurs adhérents. A contrario, on peut faire le même constat pour les suppressions d'abonnement au nombre de 1 409 depuis le début de l'année.

Là aussi si l'on constate des suppressions d'abonnements individuels, décès, non reprise de la carte syndicale, pour l'essentiel des suppressions, ce sont les sections qui décident (parfois les syndicats), un peu arbitrairement et souvent pour des raisons de trésorerie de supprimer l'abonnement à leurs adhérents sans parfois prévenir leur UFR ou USR. Si celles-ci ont un rôle d'impulsion en matière de bataille des idées avec l'abonnement au journal, ce sont bien les sections qui mettent ou non en application. D'où la nécessité de les réunir et de débattre avec les elles.

Les coopérants ont maintenant en charge d'interpeller les USR avec lesquelles ils, elles coopèrent. au Flyer existant pour la campagne de syndicalisation « Un adhérent, un Syndiqué » est venu s'ajouter un volet « Un adhérent, un lecteur » ce nouveau Flyer tiré à 100 000 exemplaires vous sera remis par vos coopérants ce jour.

La ventilation se fera à partir de votre nombre d'adhérents connus sur les états d'orga par USR.

Nous vous proposons dès aujourd'hui et jusqu'au 15 novembre de démarrer la campagne. Nous plaçons celle-ci dans le cadre de la préparation de notre 12^{ème} Congrès. Elle ne s'arrêtera pas là, mais c'est à partir du 15 novembre que nous en tirerons les premiers enseignements.

Voilà, Chers (es) Camardes, le résumé nos axes de travail pour les semaines à venir en matière d'organisation et de Vie syndicale que j'étais chargé de vous présenter à ce Comité Général.



La démarche revendicative de l'UCR et dans le cadre unitaire



Cathy Tran Phung Cau

Il y a quelques semaines, nous écrivions dans notre tract de rentrée : une petite musique lancinante est répétée en boucle par certains médias sur:

« les pensions des retraités n'ont pas souffert de la crise du coronavirus et les retraités ont des revenus supérieurs à la moyenne des actifs »

et par conséquent tout naturellement ce serait aux retraités de payer la crise sanitaire et la crise économique.

La 2ème musique

Depuis, la petite musique s'est amplifiée avec le rapport VACHEY sur l'autonomie qui exonère les employeurs de toute participation au financement de ce nouveau droit, pour le faire financer par la CSG, l'impôt et non pas par les cotisations sociales.

Bien évidemment, les premiers impactés seront à nouveau les retraités que le Gouvernement et le patronat considèrent comme des nantis, avec alignement de notre CSG sur celle des actifs et la réduction de la moitié de l'abattement fiscal de 10% sur notre pension.

C'est aussi une réduction de niche fiscale et sociale pour les résidents en EHPAD, alors que l'on sait que le cours moyen de l'hébergement excède le montant de leur retraite. Également, pour ceux de plus de 70 ans qui ont recours aux services d'aide à domicile (vous avez eu la déclaration confédérale).

L'autre musique nous vient du rapporteur de la partie vieillisse du projet de loi de financement 2021 de la Sécurité sociale qui affirme que certaines prestations comme les pensions pourraient être sous revalorisées comme en 2020, par le jeu des coefficients différenciés de revalorisation selon le niveau des pensions.

Cette revalorisation différenciée au 1er janvier 2020 est une première et remet en cause le principe même des droits acquis au cours de la vie professionnelle pour nos pensions.

La 3ème musique

Elle nous vient du côté de l'AGIRC et de l'ARRCO (les Échos d'hier) où les pensions complémentaires augmenteraient au maximum de 0,1 % en novembre en raison du choix du Coronavirus : 7 milliards de cotisations en moins et une chute de 5,7 % de la masse salariale à l'AGIR/ARRCO.

Il est annoncé une inflation sur les 12 derniers mois jusqu'en novembre de 0,2 %.

Or, en 2019, les retraites complémentaires ont été revalorisées de 1% et donc par rapport à l'inflation de 0,2%, il serait envisagé de soustraire 0,1 point de rattrapage de trop perçu en 2019. Ce qui aboutirait à 0,1 % de progression en novembre.

Toutes ces musiques s'accordent entre elles et surtout s'accordent avec le « capital ».

On mesure déjà comment le Gouvernement et Patronat préparent la revalorisation des pensions pour 2021.

Leur objectif est toujours le même, faire que le droit à la pension acquis par des années de travail et de cotisations se termine pour imposer une prestation qui évolue selon les critères économiques et à terme transforme nos retraites en ALLOCATION !

Tract et argumentaire:

« ce n'est pas aux retraités ni aux salariés de payer la crise du Coronavirus »

C'est la raison pour laquelle l'UCR a sorti ce dernier matériel (tract et argumentaire) « ce n'est pas aux retraités ni aux salariés de payer la crise du Coronavirus », en revenant sur un certain nombre de fondamentaux et en démontrant depuis 1988 l'insuffisance de revalorisations des pensions, ainsi que des mesures fiscales répressives depuis 2008. Les tableaux sont suffisamment parlants.

La situation des retraités continue à se dégrader. Depuis le début de la crise sanitaire, l'augmentation des prix de consommation courante est en moyenne de 6 à 9 % et de 12 % sur fruits et légumes Bio, à laquelle s'ajoute le coût des masques devenus obligatoires et du gel, qui représentent une somme conséquente dans le budget des retraités, mais également des actifs et qui avoisine selon la taille des familles entre 100 et 200 euros de plus par mois.

La préoccupation des retraités est celle de leur pouvoir d'achat et de la santé. Or, s'interroger sur le pouvoir d'achat s'est d'abord s'interroger sur le niveau de nos pensions ! et quelle exigence revendicative portons-nous ?

Nous proposons au Comité Général de construire une action revendicative sur « l'augmentation immédiate de 100 € de toutes les pensions ».

Nous refusons d'être culpabilisés par rapport aux jeunes générations et par rapport à des retraites supérieures à 2 000 €. Nous ne volons personne et le niveau de nos pensions est bien lié aux droits acquis pendant notre activité professionnelle.

100 € x 17 millions de retraités = 1 milliard 700 000 €. C'est à mettre en parallèle au plan de relance du Gouvernement de 100 milliards et pour lequel il n'y a rien pour les salariés, les chômeurs et les retraités. Seules les exigences du Capital sont satisfaites.

Exiger 100€ immédiatement, ce n'est pas avoir le sentiment de baisser la barre de notre revendication des 300 € que nous portons depuis de nombreuses années.

C'est partir du manque à gagner de nos budgets entre 200 à 300 € pour exiger 100 € immédiatement à valoir sur les revalorisations à venir.

100 € c'est permettre à des retraités de pouvoir se soigner, mieux se nourrir, car n'oublions pas qu'un grand nombre de retraités sont contraints d'avoir recours aux associations caritatives (Secours populaire, Resto du Cœur...).

Nous proposons que le support de cette augmentation immédiate soit une carte pétition adressée au Gouvernement (1er Ministre ?).



Et si vous en êtes d'accord, dès demain avec l'espace Communication, nous pourrions travailler à sa matérialisation.

Cette campagne s'inscrirait sur une période jusqu'à la mi-novembre avec en point d'orgue une journée d'action spécifique des retraités entre le 16 et 18 novembre. Ce qui permettrait de tirer analyse à la CE de l'UCR du 19 novembre.

La forme d'action décentralisée pourrait se faire en direction des Préfectures.

Même si nous pourrions être tentés d'aller interpeller les parlementaires dans le cadre du vote du PLFSS et en même temps c'est plus compliqué de nos jours.

Cette initiative revendicative donnerait une tonalité offensive à la préparation du congrès, un congrès dans la vie. Comme le sera la campagne de syndicalisation que nous venons de nous fixer.

Également, nous souhaitons faire de notre congrès « Évènement ». Ne pourrions-nous pas envisager des initiatives communes, ensemble, USR et UFR, pour aller à la rencontre des retraités sur les territoires, lieux de vie, prendre le temps de l'écoute de leur parole, de les inviter à signer la pétition, les gagner à la participation à la journée d'action, leur faire découvrir notre journal Vie nouvelle et les gagner à la CGT.

syndicalisation, démarche revendicative, bataille des idées

« Tenir tous les bouts », « syndicalisation, démarche revendicative, bataille des idées », ces initiatives pourraient faire l'objet de vidéos que nous pourrions porter au congrès. Le secteur Communication de l'UCR est en capacité de couvrir ces événements, comme on peut aussi solliciter de l'aide dans nos UD. Cette campagne revendicative doit s'inscrire avec le plan de travail de la campagne de syndicalisation.

Il nous paraissait normal de proposer au comité général notre action revendicative avant de l'élargir dans un 2ème temps à l'intersyndicale.

Nous avons besoin de faire entendre les propositions CGT et de développer le syndicalisme retraité.

Voilà Camarade, ce que j'étais chargée de présenter dans le cadre de notre démarche revendicative, mais avant de vous céder la parole, ne pourrions-nous pas décider d'un communiqué pour exiger du Gouvernement qu'il tienne ses engagements concernant les retraites de 2 000 à 2 014 € à ce jour non régularisés.

À présent à vous la parole.

Préparation du congrès



Jocelyne Boyer

Chers Camarades,

Avant que Marc tire quelques enseignements de nos travaux, il me revient de vous faire un point sur :

1. L'état de rentrée des mandats et votes
2. Celui des amendements
3. Logistique du congrès

Je commencerai tout de suite par la question logistique de notre congrès. Marc l'a mentionné dans son rapport, sauf interdiction préfectorale, notre congrès se tiendra du 30 novembre au 4 décembre 2020.

Nous pouvons vous affirmer que toutes les conditions de sécurité sanitaire seront prises en lien avec la direction du palais des congrès de St Malo avec qui des contacts réguliers pour accueillir l'ensemble des délégués de bonne façon.

Situation des mandatements au 16 septembre :

USR : 224 mandats à pourvoir

166 reçus (74,10 %)

76 femmes (45,78 %)

90 hommes (54,21 %)

UFR : 188 mandats à pourvoir

159 reçus (84,57 %)

52 femmes (37,20 %)

107 hommes (67,29 %)

Total :

325 mandats reçus sur 412 soit 78,8 %

118 femmes (39,3 %)

197 hommes (60,6 %)

La date limite de réception des pré-mandats est le 30 octobre 2020.

Le point ne tient pas compte des mandats qui nous ont été remis dans ce comité général. La commission se réunit demain pour une relance.

Point sur le nombre d'amendements au 21 septembre :

USR : 43 amendements

USR du 26

USR du 82

USR du 40

USR du 51

UFR : 19 amendements

FAPT Manche

UFROS

FNME

FILPAC

À rappeler que ce sont les USR et UFR qui font des amendements et que les sections doivent les faire valoir après de celles-ci.

Ensuite, bien utiliser la feuille des amendements que vous avez au dos du document d'orientation et en plus celle que l'on a adressée avec l'additif.

Rappel de la date butoir : le 23 octobre.

Organiser le débat sur le document d'orientation c'est créer les conditions de réunir les sections. La discussion de ce matin sur la qualité de vie syndicale nous confirme d'aller dans ce sens.

En conclusion des 2 journées



Marc dans ses conclusions apprécie déjà la participation dans cette période au Comité Générale.

Il rappelle surtout combien les militants ont su maintenir le contact avec les sections, les adhérents pendant le confinement, l'U.C.R. a été active.

Le débat entre le début et la fin du comité général a été enrichissement pour l'ensemble de la direction de l'U.C.R. y compris jusqu'à son bureau. Ce débat sur les deux jours est une véritable richesse pour mieux appréhender tout le travail qui a été fait dans les territoires. Appréciation aussi les analyses portées autour du moment social comme ce qui s'est fait le 17 septembre.

Une richesse de la proximité, une richesse dans les territoires.

C'est une approche aussi par la préparation du congrès de l'U.C.R., un document de congrès dans la vie. Dans les débats des camarades ont regretté que trop souvent nous soyons aspirées par les paroles du patronat. Par exemple pour répondre aux besoins, on voit bien qu'il y a des différences fondamentales entre services publics et services au public. Gouvernement et patronat ont su capter des besoins pour mieux tirer par le bas par exemple les emplois, transformer les métiers. Maintenant, pour chercher un colis, on ne va plus à la poste, mais à l'épicerie ou au bureau de tabac (service au public !). Ou encore vous pouvez payer vos impôts au tabac. Le gouvernement nous dit : vous voyez bien vous avez quand même un service. Finalement, : à quoi, cela sert à un service public. Dans la continuité cela permet de stigmatiser les salariés des services publics.

L'actualité avec les difficultés rencontrées en matière de santé de la place de l'hôpital public La aussi la bataille d'idées sur les besoins de service public porte une autre dimension que la bataille de services au public. Ce n'est pas que de la sémantique. Ce sont des exemples que l'on vit tous et que, parfois on s'accommode, car dans cette période on a vu la réalité de l'hôpital public !

Ce Comité.Général montre la place de l'aide et d'entraide dans les territoires. Aide et entraide entre les U.S.R. et les U.F.R. en direction de nos sections. Cela donne la richesse de tout ce que vous avez pu développer dans notre réunion à partir des différentes situations avec donc des revendications multiples et variées.

Prenons un autre exemple autour de nos camarades cheminots le gouvernement, la direction de la SNCF fait des tonnes d'annonces comme la réouverture des trains de nuit et en même temps, on casse les moyens humains et matériels de l'entreprise. Quand on a supprimé des kilomètres de voies, on fait comment ?

Autre exemple avec une question forte pour le privé, la retraite complémentaire qui est parfois plus importante que la retraite C.N.A.V.

Tous ces exemples de revendications exposées pendant ces 2 jours confirment bien l'idée que l'ensemble de l'U.C.R. a fait des progrès dans ses réflexions. Cette dimension-là que je traduis a permis de faire des croisements entre U.F.R. et U.S.R. sans oppositions. Je pense qu'il faut pousser encore plus loin ce travail en commun. **Aide et Entraide.**

On voit que l'on est sur la bonne voie pour travailler ensemble sur la notion **Aide et Entraide**. Et cette dimension-là, dans la bataille des idées, amène à mener la bataille de la syndicalisation. **Aide et Entraide** en s'aident ensemble pour aller rencontrer les retraités pour ensemble faire fructifier les besoins des retraités. Attention à ne peut mener la bataille des structures. Cela nous perd. Cela n'empêche pas dans notre U.F.R. de travailler la continuité syndicale. Le camarade métallo disait tout à l'heure que dans les quatre ans à venir, ce sera plus de 500 000 salariés qui vont partir en retraite. Cela n'empêche pas la question du suivi pour récupérer ses camarades partis ailleurs pour les intégrer dans les collectifs.

Relevé de décisions

Notre comité général s'est tenu dans une période particulière, physiquement, après plus de 6 mois de rencontres en conférences téléphonées.

Il a réuni le 21 septembre 98 camarades (45 USR, 14 UFR) et le 22 septembre 99 camarades (45 UFR, 18 UFR).

De nombreuses interventions et de débats riches ont eu lieu tant sur la situation générale que sur les deux thèmes à l'ordre du jour : vie syndicale et démarche revendicative.

Vie syndicale :

La campagne de syndicalisation couplée à celle de l'abonnement à Vie nouvelle a été approuvée par les participants.

Le plan de travail sous la responsabilité des référents/coopérants a été débattu avec l'objectif de réaliser un maximum de rencontres avec les USR et les sections syndicales de retraités avec le concours des Unions Fédérales.

Pour ce faire, 100 000 flyers ont été distribués dont une partie a été remise lors du comité général et l'autre acheminée par voie postale et transporteur pour les gros volumes.

L'ensemble du dispositif doit nous permettre maintenant d'engager la campagne avec un premier point d'étape le 15 novembre.

Démarche revendicative :

La revendication d'une augmentation immédiate des pensions de 100 euros comme première étape pour aller aux 300 euros que nous revendiquons a été largement approuvée. Elle prendra appui sur une pétition de masse pouvant être reprise par nos organisations et disponible en ligne.

Le comité général a acté la perspective d'une action spécifique retraités dans la période du 16 au 18 novembre.

Les travaux du comité général se sont terminés avec un appel à engager résolument l'action ainsi que la campagne de renforcement du syndicalisme spécifique et d'abonnement à son journal Vie Nouvelle.



Dans le respect des gestes barrières





Appel

Comité Général de l'UCR-CGT

Les 21 et 22 septembre 2020

Les Unions Syndicales de Retraités, les Unions Fédérales de Retraités composant le Comité Général de l'UCR-CGT, les membres de la Commission Exécutive, présents à ces travaux, ont largement débattu de la situation économique et sociale en cette rentrée 2020. Les conséquences de la crise sanitaire et économique accentuent celles déjà existantes d'un système capitaliste incapable de résoudre les grands problèmes auxquels est confrontée notre société.

La crainte existe que les « jours d'après » soient pires qu'avant pour les salariés, le monde des retraités, par l'accentuation d'une politique de casse de l'emploi, de baisse du pouvoir d'achat et l'explosion de notre système de protection sociale.

Pour que « les jours heureux » deviennent réalité, il faut créer les conditions de luttes de grande ampleur dans lesquelles les retraités doivent prendre toute leur place.

Le comité Général appelle l'ensemble de ses organisations à s'engager résolument dans une campagne de signatures d'une carte-pétition pour une augmentation immédiate des pensions de 100 euros, et ceci comme première étape pour atteindre notre exigence d'une augmentation de 300 euros. Il propose d'arrêter le principe d'une journée d'action avec rassemblements et manifestations décentralisées en territoire le 17 novembre.

Cette revendication se justifie pleinement comparée aux 100 milliards du plan de relance accordés au patronat sans aucun contrôle.

Comme l'histoire nous l'enseigne, la conquête de la Sécurité sociale et des garanties collectives ont été obtenues grâce notamment à l'influence de la CGT : 2 millions d'adhérents en 1936 et 5 millions en 1945.

C'est pourquoi, avec la Confédération CGT, le Comité général décide d'une campagne associant syndicalisation et abonnements à Vie Nouvelle, conditions indispensables si nous voulons nous donner les moyens que cela change. C'est comme cela que nous y arriverons.

Le Comité Général de l'UCR-CGT appelle les syndiqués à se réunir dans leurs sections pour échanger, débattre de la situation et organiser cette campagne.

Il appelle à renforcer notre CGT pour amplifier la mobilisation des retraités en développant une activité revendicative spécifique retraité de haut niveau.

Fait à Montreuil, le 22 septembre 2020



Cher.e.s Camarades,

Il y a 75 ans, l'ordonnance du 4 octobre 1945 posait les fondements de la Sécurité sociale : protéger « les travailleurs et leurs familles » contre les aléas de la vie : « Désormais nous mettrons fin à l'insécurité du lendemain, nous mettrons l'homme à l'abri du besoin, nous ferons de la retraite non plus l'antichambre de la mort mais une étape de la vie et nous ferons de la vie autre chose qu'une charge et un calvaire » (Intervention d'Ambroise Croizat à l'Assemblée nationale en 1945).

Depuis 1946, le patronat et ses représentants n'ont eu de cesse de remettre en cause cette conquête sociale, cette innovation progressiste et militante sans précédent qui reste le pilier du système français. Dans cette période de crise sanitaire, économique et sociale majeure, une fois encore la Sécurité sociale prouve son rôle capital d'amortisseur social qui protège l'ensemble de la population. C'est grâce à elle que des indemnités journalières ont été payées aux salariés en arrêt maladie mais aussi en garde d'enfants, que les pensions de retraites ont été versées intégralement et sans baisses, que les allocations familiales, concernant les adultes handicapés, logement, etc. ont été maintenues. C'est également grâce à la Sécurité sociale que tout le monde a pu se soigner sans l'angoisse de la facture d'hospitalisation contrairement à d'autres pays.

Pourtant nos dirigeants continuent de dérouler leur programme de remise en cause profonde de cette institution et s'acharnent à vouloir imposer des réformes régressives comme celle des retraites rejetée par tous. Cette réforme est meurtrière pour la Sécurité sociale dans son ensemble et son retrait est incontournable.

Dans ce contexte particulier et alors que le projet de financement de la Sécurité sociale est en préparation, il y a urgence à défendre ce bien commun et à mener la bataille de reconquête de la Sécurité sociale intégrale que porte la CGT. C'est toute la CGT qui doit s'emparer et débattre de nos propositions à travers l'ensemble des syndicats et de leurs syndiqués afin de toucher les salariés et plus largement toute la population.

C'est pourquoi la Confédération souhaite que cette journée anniversaire du 7 octobre 2020 des 75 ans de la Sécurité sociale s'inscrive comme première initiative dans la relance de notre campagne de reconquête. L'initiative organisée à Montreuil pourra être visionnée en direct localement. Pour les UD, UL, ... il faudra prévoir une salle avec une connexion internet pour la diffusion des deux tables rondes. La présence d'un animateur dans la salle est nécessaire pour animer les deux débats qui feront suite aux tables rondes.

Les camarades des fédérations qui sont sur place et des organisations d'Ile-de-France peuvent quant à eux s'inscrire et remplir le coupon ci-dessous afin d'assister à la journée qui se déroulera dans le patio à Montreuil.

Une conférence de presse nationale sera organisée le 7 octobre 2020 afin d'annoncer notre campagne, elle pourrait également être déclinée dans les départements.

Un plateau repas vous sera proposé avec une participation de 8 €. (Repas limités à 70 places).

Le bulletin d'inscription ci-joint est à renvoyer à v.champernau@cgt.f



Initiative

« 75 ans de la Sécurité sociale »

Mercredi 7 octobre 2020 / Montreuil

Table ronde | 10 h 00

UNE CONQUÊTE OUVRIÈRE POUR TOUS

Aux origines de la mise en place de la Sécurité sociale, ses principes, son financement, ses évolutions et le rôle des militants CGT. *Suivi d'un débat décliné en territoire.*

Table ronde | 13 h 30

LA LUTTE CONTINUE

Renforcer et développer la Sécurité sociale pour faire face aux défis du 21^e siècle. *Retransmission en direct sur cgt.fr.*

Informations et inscriptions

auprès du pôle santé-reconquête de la sécurité sociale :

v.champernau@cgt.f



Compte-rendu succinct de la réunion par visioconférence des neuf organisations de retraité·es, le lundi 28 septembre 2020

Les neuf organisations se sont réunies le lundi 28 septembre 2020, de 12 h à 17 h 15, avec la présence physique de CGT, CFTC, CFE-CGC, FSU, Solidaires et, en visioconférence, de FO, FGR-FP, LSR, UNRPA-Ensemble & solidaires, CGT, Solidaires, FSU. Marylène Cahouet (FSU) a animé la réunion.

Ordre du jour : 5^e risque/5^e branche, rapport Vachey, PLFSS... ; menaces sur le pouvoir d'achat ; CDCA et échos des équipes locales ; action du national et perspectives ; fonctionnement du G9 au niveau national.

La FSU (Marylène Cahouet), organisation invitante, dresse un rapide constat du contexte. L'attentat de la semaine dernière montre que le danger est toujours là. La crise sanitaire continue et la Covid sévit, tandis que le gouvernement gère de façon très insuffisante, incohérente et se contredit en étant ferme par endroit et laxiste ailleurs. Le scandale du manque de masques fait place à celui des tests, des lits d'hôpital. Le gouvernement pratique une politique autoritaire pour compenser les insuffisances du système de santé qui résultent des

politiques menées depuis plus de 20 ans. La rentrée économique est difficile avec des licenciements et l'augmentation du chômage. Le plan de relance de 100 milliards arrose abondamment les entreprises, et particulièrement les plus grandes, sans imposer aucune contrepartie. Le « schéma national du maintien de l'ordre » conserve l'utilisation des LBD, de la technique de la nasse et ajoute la remise en cause de la liberté de la presse en imposant aux journalistes d'être accrédités, en prévoyant de les interpellier.

5^e risque/5^e branche, rapport Vachey, PLFSS...

La FSU (Marylène Cahouet) rappelle que la perte d'autonomie sera financée dès 2024 dans un premier temps par le transfert de 0,15 % de CSG de la CADES à la CNSA (loi organique du 7/8/2020) et de 2021 à 2024 par des mesures que le gouvernement devrait annoncer le 30 septembre en s'inspirant des propositions du rapport Vachey, dont Solidaires nous a envoyé une synthèse. Si le rapport est appliqué, ce sera le racket des salarié·es et surtout des retraité·es : il baisse fortement le pouvoir d'achat, il augmente les impôts et rend imposables des retraité·es ce qui réduira ou supprimera toutes les « aides sociales » des non-imposables. Le PLFSS 2021 représente un enjeu important, car il devrait fixer les orientations réelles du gouvernement en dehors des discours, et surtout il contiendra les premières mesures contre les retraité·es voire les retraites.

Toutes les organisations partagent ce constat. Le rapport Vachey comporte 25 mesures, un embrouillamini et un fourre-tout sans vision dynamique et sans financement clair, qui racle les fonds de tiroirs, surtout ceux des personnes âgées pour faire payer leur éventuelle perte d'autonomie aux vieux eux-mêmes. Il abandonne toute idée de solidarité intergénérationnelle pour organiser une « solidarité entre personnes âgées ». Les entreprises ne sont jamais sollicitées tout comme les revenus financiers.

Elles insistent sur :

- **L'urgente nécessité d'alerter les retraités sur ce qui les attend**, de donner les éléments aux équipes, d'informer largement par un tract grand public faisant un gros travail pédagogique. Ca va aller vite : le 30 septembre, le gouvernement annonce ce qu'il retient du rapport Vachey et le 15 octobre débutent les débats au Parlement sur le PLFSS 2021.
- **L'importance des CDCA** dans les départements qui réunit retraité·es (personnes âgées) et handicapés, même si le HCFEA n'a pas pouvoir de décision et que le gouvernement peut tout à fait légalement refuser la concertation en passant par cette instance. Le HCFEA a été consulté sur le rapport Vachey le 23 juillet 2020. Le 13 octobre, Laurent Vachey devrait y intervenir.
- **Le gouvernement veut faire de la 5^e branche un cheval de Troie financier** qui porte atteinte à tout l'édifice de la Sécu, il introduit dans la Sécu un corps étranger de par sa gestion et son financement. L'impôt CSG maîtrisé par l'État y est majoritaire et remplace les cotisations à la Sécu.

- Les organisations représentant des handicapés : il faudrait leur demander leur avis pour envisager d'éventuelles actions ensemble, mais elles sont bien nombreuses et diverses.

Décisions :

- Solidaires (Patrice Perret) envoie ce soir le communiqué sur le rapport Vachey avec les 9 logos.
- FO (Didier Hotte) propose de rédiger un projet de tract cette semaine, que les équipes locales pourront adapter pour s'adresser aux députés et à leur CDCA.

- CGT (Daniel Blache) rédige une lettre aux équipes pour les inciter à un travail local sur le PLFSS vers les parlementaires et le CDCA.
- La CGT (Daniel Blache) complète cette démarche au niveau national et demande une rencontre aux groupes parlementaires sur le PLFSS.
- La FSU (Marylène Cahouet) rédige une demande de rencontre à Brigitte Bourguignon, ministre déléguée en charge de l'autonomie, qui a annoncé une concertation dans un « Laroque de l'autonomie ».
- Dans les instances CDCA et HCFEA, les équipes contacteront les organisations représentant des handicapés qui y siègent.

Menaces sur le pouvoir d'achat

La CGT (Cathy Cau) fait part de la probable décision du gouvernement de ne pas revaloriser les pensions selon l'inflation et d'imposer des revalorisations différentes selon le montant de la pension. Elle informe de la décision du Comité Général de l'UCR-CGT de la semaine dernière de défendre le pouvoir d'achat et de mobiliser les retraité·es par une campagne de signature d'une carte pétition demandant une augmentation de chaque pension de 100 € immédiatement et de 300 € en 2021 à déposer dans les préfectures et à l'Élysée. Le principe de la campagne est retenu par l'UCR-CGT, mais la CGT souhaite que cette carte pétition soit portée par le Groupe des Neuf. Elle précise que les 100 € versés d'ici la fin de l'année et les 300 € pendant les 12 mois de 2021 coûteraient 20 milliards d'euros à comparer aux 100 milliards du plan de relance.

La discussion permet de préciser qu'il s'agit bien d'une augmentation des pensions versée chaque mois, et non une prime versée une fois pour toute, compensant les baisses de pouvoir d'achat des années précédentes.

Les organisations perçoivent les dégâts de la culpabilisation des retraité·es : même des militant·es sont prêts à se restreindre pour donner du travail au petit fils... Une campagne pouvoir d'achat est nécessaire et doit permettre de montrer les dégâts du cumul gel des pensions et hausse des prélèvements, nous pouvons nous appuyer sur le récent rapport de la DREES qui montre le recul des pensions et du niveau de vie des retraité·es.

Un large débat s'engage sur le risque que cette augmentation uniforme apparaisse en contradiction avec les revendications que nous portons, à savoir la revalorisation selon le salaire moyen et le minimum de pension au Smic.

Il est souhaité que cette carte pétition s'accompagne d'un argumentaire aux équipes qui présente ces augmentations uniformes comme un rattrapage immédiat du pouvoir d'achat (augmenter de 100 et 300 € chaque pension ne demande pas un long calcul) et que ces sommes ne représentent qu'une avance, un à valoir, sur ce qui sera donné lorsque nos revendications seront mises en place, le minimum au Smic et la revalorisation selon le salaire moyen.

Certaines organisations expriment leurs réticences face à cette action qui isole la revendication des « 100 € » du contexte PLFSS, rapport Vachey, dossier autonomie... autant de coups portés contre les retraité·es et qui ont à voir avec le pouvoir d'achat. Se pose pour nos adhérents de la lisibilité de ce message lapidaire.

Décision : chaque organisation consulte sur une campagne pouvoir d'achat s'appuyant sur cette carte pétition, dans les conditions envisagées dans la discussion, et répond d'ici la fin de la semaine.

CDCA et échos des équipes locales

Le mandat des CDCA est terminé ; selon les départements, des CDCA ont été renouvelés, sont en cours de renouvellement, ou n'ont encore rien vu venir. Nous revivons l'époque de leur mise en place, chaque département fait n'importe quoi, sans aucune politique nationale.

Le récent rapport du CNSA sur le fonctionnement des CDCA s'avère très critique. Pourtant, dans des

départements, nous constatons que le CDCA, quand il fonctionne, prend un place plus intéressante que ce que l'on craignait ; ce peut être autre chose qu'une instance purement formelle. La plupart des CDCA ont voté contre ou se sont abstenus sur le plan santé.

Décision : la FSU (Marylène Cahouet) rédige une synthèse du rapport CNSA.

Action du national / perspectives

Le contenu de l'anniversaire des 75 ans de la Sécu à St Étienne, où le Groupe des Neuf sera représenté par Marylène Cahouet de la FSU, reste incertain à cause des mesures sanitaires : le meeting le samedi matin est prévu dans la bourse du travail qui n'est pas autorisée ; le vendredi après-midi devra se faire avec masque et éloignement, donc avec 81 personnes comme prévu ; le rassemblement après le meeting attend l'autorisation.

Journée d'actions. La CGT (Cathy Cau) fait part de la volonté du Comité Général de l'UCR-CGT de la semaine dernière de faire du 17 novembre une journée de rassemblements et manifestations des retraité·e-s, qui serait l'occasion de remettre les cartes pétitions aux Préfectures et à l'Élysée, d'interpeller les parlementaires.

La discussion fait ressortir l'importance de définir maintenant une période pour les actions, ce qui faciliterait la prise en compte par la presse. Nous savons bien que les peurs feront baisser le nombre de manifestant·es, mais nous avons vécu le 17 septembre avec peu de monde mais un grand écho dans les médias en tant que reprise des mobilisations. Ne rien faire serait participer à l'inquiétude des retraité·es. Il y a la menace d'une nouvelle ponction brutale sur les retraites comme au 1^{er} janvier 2018 quand l'augmentation de la CSG a diminué les retraites et les pensions.

FO (Christian Fradet) informe que sa confédération va demander une rencontre aux autres confédérations pour une journée d'actions interpro. Il faudra être attentifs à la date pour ne pas se perturber l'un l'autre.

Toutes les organisations conviennent qu'une décision maintenant est difficile, sans savoir si la carte pétition sera portée par toutes les organisations et remises le 17 novembre, même si ce jour-là, l'accent peut être mis sur les rassemblements et manifestations des Neuf, au cours desquels une partie des organisations remettraient les cartes pétitions... Toutes affirment cependant la nécessité d'une action nationale déconcentrée.

Décisions :

- Pour en décider, nous tenons mardi 6 octobre 2020 à 10 h une visioconférence organisée par la FSU. A ce moment-là, nous en saurons plus sur les mesures du gouvernement et le nombre d'organisations faisant signer la carte pétition.
- Solidaires (Patrice Perret) rédige une proposition de communiqué de presse sur la question de l'augmentation des pensions au 1^{er} octobre.

Fonctionnement du G9 au niveau national

La période de crise sanitaire a conduit à l'absence de réunion physique, ce qui allonge les temps de décision. Les textes décidés lors de la réunion du 28 août ont été envoyés rapidement mais n'ont été validés que le 21 septembre. Le projet de communiqué urgent sur les mesures du rapport Vachey concernant directement les personnes en retraite a été envoyé le 16 septembre, le lendemain de la publication du rapport, et n'est validé qu'aujourd'hui et sera envoyé ce soir... Cela donne le sentiment à certaines équipes locales que le national manque de réactivité ou souffre de graves divergences. Bref ce dysfonctionnement génère un climat d'inquiétude.

Le gouvernement va annoncer le 30 septembre les mesures qu'il retient parmi les propositions du rapport Vachey, puis il y aura le PLFSS. Nous devons réagir très vite à chaque fois, chaque organisation s'engage à répondre rapidement, soit oui, soit non.

Solidaires (Gérard Gourguechon) s'était engagé à rédiger un texte de réflexions sur la perte d'autonomie. Il a été envoyé, a intégré les remarques de FSU et CGT. La version amendée des seules propositions de la CGT et de la FSU a été renvoyée le 7 septembre mais n'a pas fait l'objet de remarques : le document est donc « au point mort », et le groupe des 9 ne sera pas en mesure de fournir un document d'explication et de formation sur la perte d'autonomie, ce qui est fortement préjudiciable.

Décisions :

- Chaque organisation s'engage à réagir très rapidement, dire si elle est d'accord ou pas. La rapidité s'impose particulièrement pour notre réaction aux mesures du gouvernement du 30 septembre, au contenu du PLFSS.
- Chaque organisation réagit au texte de réflexions sur la perte d'autonomie.

Prochaine réunion : vendredi 6 novembre 2020 à 10 h à la FSU (en présence physique et en visioconférence)

**Et point sur la seule question de l'action, mardi 6 octobre 2020 à 10 h,
en visioconférence organisée par la FSU**



Note argumentaire aux équipes

Sacrifiés, les retraité.es ont payé cher la crise sanitaire

Les retraité.es représentent 80 % des décès dus au coronavirus, dont la moitié sont survenus en EHPAD et établissements, à cause de ce que nous avons toujours dénoncé, les économies sur la santé et les investissements, le manque de personnel, la faiblesse des moyens accordés à l'hôpital public, l'insuffisante prise en charge de la perte d'autonomie. Par ailleurs, au départ de la crise sanitaire, le manque de masques et de matériels de protection, particulièrement pour les professionnels, a conduit notamment à sacrifier les personnels en contact avec les personnes âgées (en établissements comme à domicile), ce qui ne pouvait que conduire à une propagation plus rapide du virus dans cette population.

Cette hécatombe est aussi la conséquence de la discrimination des retraité.es ouvertement sacrifiés :

- Au début de la crise, les rares protections indispensables, masques, gel, blouses... ont effectivement disparu des EHPAD et des services et structures d'aide à domicile ... et un inspecteur du travail a été sanctionné pour en avoir réclamé.
- Une circulaire du ministère de la Santé du 19 mars « *recommandait* » de limiter l'admission en réanimation des personnes les plus fragiles, ce qui s'est constaté à l'assistance publique de Paris : en 2 semaines, le pourcentage de personnes de plus de 75 ans en réanimation est passé de 19 % à 7 %. Cette circulaire a été reprise par les ARS qui recommandaient de ne pas envoyer les résidents âgés aux urgences et de plutôt s'en tenir à des soins d'accompagnement, des sédatifs. Ces discriminations ne concernent pas que la France, l'ONU a constaté que « *l'idée répugnante que l'on pouvait sacrifier les personnes âgées figurant parmi les plus vulnérables a commencé à se répandre...* ».
- Certains éditorialistes cyniques l'ont affirmé publiquement : « *Fallait-il faire tout ça pour des vieux blancs malades ?* » (Christophe Barbier à l'émission sur LCI le 4 mai) ; « *Pour sauver quelques vies de personnes âgées, on va mettre au chômage des milliers de gens* » (Christophe Barbier sur BFM) ; « *Fallait-il soigner les personnes malades du Covid19 en mobilisant des moyens matériels coûteux, en mettant à mal le capital avec le confinement puisque les malades du Covid19 seraient essentiellement les personnes âgées...* ».

La crise du Covid démontre que le gouvernement a fait le choix de ne pas donner les moyens nécessaires pour préserver les plus anciens et les plus vulnérables face à cette épidémie.

Et maintenant, les retraité.es restent dans le collimateur pour leur faire payer la crise sanitaire.

Le rapporteur de la partie assurance vieillesse du projet de loi de financement 2021 de la Sécurité sociale, Cyrille Isaac-Sibille, affirme que certaines prestations comme les pensions pourraient être sous-revalorisées avec, comme en 2020, des revalorisations différentes selon le niveau des pensions. Pour ce gouvernement, et les précédents, le droit à une pension acquise par des années de travail et de cotisation est terminé, il veut imposer une prestation qui évolue selon les possibilités budgétaires.

Des « penseurs éclairés » demandent une baisse des pensions, à hauteur de celle du PIB, une nouvelle augmentation de la CSG pour les retraité.es, ...

Tout ceci n'est pas la conséquence d'une quelconque « malchance », c'est la conséquence d'une vision portée par trop de « responsables », celle de retraité.es accusés d'être improductifs, inutiles dans le meilleur des cas, parfois même de n'être qu'un coût. Nous devrions nous culpabiliser de ne plus travailler, alors que nous avons travaillé toute notre vie, avons cotisé et gagné des droits, dont celui de toucher une pension.

Même le terme « retraité » disparaît au profit de termes connotés comme vieux, personnes âgées, aînés, seniors, baby-boomers. Les retraités ont disparu des instances nationales et départementales, ils n'ont ni ministre ni même un secrétaire d'Etat.

La communication âgiste, anti-vieux, s'est aggravée avec la Covid-19 avec des messages répétés anxiogènes vers une population désignée comme fragile qui devait se protéger pour elle-même ... et pour les autres, pendant que l'on oubliait les résidents dans les établissements, les personnes en perte d'autonomie à domicile. L'isolement leur a été appliqué comme une punition supplémentaire, tout ceci, faute de moyens. « Pour leur bien », il aurait été nécessaire de faire d'autres choix que celui de l'isolement créateur d'angoisses supplémentaires.

Les retraité.e-s ont des droits. La pension a été gagnée par le travail de l'ancien salarié et par toutes les cotisations versées.

Le retraité produit toujours pour la société, il assure un rôle social indéniable par un bénévolat associatif, par des fonctions politiques, particulièrement dans les communes. Il pallie les carences de l'État par l'apport d'aides et de soins envers enfants, petits-enfants et parents en perte d'autonomie, si chacune de ces heures de travail était payée 10 €, cela représenterait un équivalent de 8 % du PIB.

L'économie a besoin de ces « consommateurs » retraités qui ont « du temps » pour les « loisirs », les voyages, la culture...

Les retraités doivent être reconnus à leur juste valeur, des citoyens contributeurs de liens sociaux et d'emplois.

Les besoins des retraité.es existent

Les dépenses quotidiennes ne diminuent pas, bien au contraire. La situation des retraité.es continue de se dégrader. Depuis le début du confinement dû à la pandémie, l'augmentation du prix des fruits et légumes est en moyenne de 9 %, de 6 % pour les produits de consommation courante et de 12 % pour les fruits et légumes bio, du gaz... sans parler du coût du masque obligatoire si l'on veut sortir de chez soi, le masque doit être gratuit !

Dans le même temps, les gouvernements rognent voire baissent les pensions.

Entre le 1^{er} janvier 2008 et le 31 décembre 2019, les prix ont augmenté de 12,93 %, le Smic a progressé de 20,05 % et les pensions nettes seulement de 8,60 %, avec la CSG à 8,3 % et la CASA.

L'arrivée d'Emmanuel Macron à la Présidence a accéléré la régression des pensions, qui ont même baissé, celle d'aujourd'hui est inférieure à celle de 2017 pour tous les retraité.es qui ont subi une très faible revalorisation.



Les pensions légèrement supérieures à 2 000 € devaient augmenter au 1^{er} mai 2020, de 0,5 % en dessous de 2 008 €, de 0,3 % sous 2 012 € et de 0,1 % sous 2 014 €. Cette revalorisation a été repoussée ! **Les maigres engagements doivent être tenus, cette augmentation prévue maintenant au 1^{er} octobre, doit être versée.**

Le droit aux vacances des retraité.es les plus démunis est mis en cause par un racket de l'Etat. Les « petites pensions » partaient avec des associations comme LSR et le Secours Populaire, en partenariat avec l'ANCV, l'Agence Nationale des Chèques Vacances. Mais l'État a demandé à l'ANCV de verser 30 millions d'euros au fond de solidarité pour les entreprises. Les plus démunis doivent renoncer aux vacances pour donner de l'argent aux entreprises ! Une pétition peut être signée :

<http://chng.it/bVW94rmP9M>

Ces problèmes de pouvoir d'achat provoquent de graves reculs dans l'accès aux soins.

Les reculs dans la prise en charge par la Sécurité sociale obligent à recourir à des compléments santé dont le coût ne cesse de croître et ce d'autant que les dépenses de santé sont plus élevées pour les plus de 60 ans. Les renoncements aux soins liés également aux dysfonctionnements de notre système de santé augmentent. L'accroissement des déserts médicaux et les difficultés recensées dans les hôpitaux, dans les services d'urgence, les EHPAD et les services à domicile sont dénoncés par les usagers et l'ensemble des professionnels de santé. Ils ont des conséquences sur l'accès aux soins de nombre de personnes retraitées. La politique du gouvernement visant essentiellement la rentabilité et le moindre coût amplifie les problèmes et ne répond pas aux besoins. Le montant du « reste à charge » pour les personnes en établissement et pour les familles est particulièrement insupportable, nous sommes toujours très éloignés d'une prise en charge à 100 % par la Sécurité sociale comme nous le demandons.

Nous refusons de payer l'addition de la crise sanitaire

Oubliées les belles paroles hypnotiques du Président Macron le 12 mars sur « *la santé n'a pas de prix* ». Le comité d'alerte sur l'évolution des dépenses d'assurance maladie a signalé au gouvernement un dépassement de l'ONDAM (objectif national des dépenses d'assurance maladie) au-delà de 0,5%, il suggère des mesures de redressement pour payer la crise sanitaire.

Oubliées aussi les causes de l'ampleur de cette épidémie, oubliés les responsables qui ont désarmé les services de santé publique depuis des années, qui ont dévalisé le budget de l'État par des mesures fiscales favorables aux plus riches, dont le laxisme à l'égard de la

grande fraude, ce qui a permis une explosion financière des dividendes aux actionnaires.

Il est certain qu'une nouvelle tentative de culpabilisation des retraités va être lancée sur le thème : face à la crise du Covid, les retraités n'ont pas perdu de revenus contrairement à ceux qui ont été en chômage partiel ou ceux qui auront perdu leur emploi. Le dernier rapport du COR a déjà cet objectif.

Nous refusons de payer l'addition de la crise sanitaire alors qu'une minorité s'enrichit de plus en plus, nous exigeons un impôt sur le revenu qui retrouve une plus grande progressivité avec un taux marginal à 65 ou 70 %, le retour de l'ISF, la suppression de la flat tax.

A l'inverse, nous demandons du pouvoir d'achat pour le plus grand nombre, la suppression de la hausse de la CSG, une réforme fiscale qui rétablit une réelle progressivité.



Paris le 9 septembre 2020

Lettre ouverte à M. le Président de la République
M. le Premier Ministre
M. le Ministre de la Santé

Messieurs

L'obligation du port du masque s'étend, mais pour qu'elle soit respectée, encore faut-il que ces protections soient financièrement accessibles au plus grand nombre.

L'État doit prendre la décision de rendre accessibles les masques à toute la population, au même titre qu'il le fait pour l'accès aux soins et aux médicaments. Le prix des masques pèse peu par rapport au budget de l'État, comparé au risque d'un second confinement.

Dans l'immédiat, vous refusez de répondre à cette demande. Sauf quelques cas particuliers (*personnes en situation de précarité ou personnes fragiles médicalement*) qui ont droit, heureusement, à percevoir des masques.

La gratuité des masques pour tous s'impose.

Pour notre part, nous insistons sur l'urgence de cette gratuité pour les personnes en retraite.

Beaucoup de retraités ont un « choix » très réduit :

- Acheter des masques ou se nourrir, d'autant que l'on remarque combien le prix de nombreux fruits et légumes ont augmenté.
- Réutiliser leur masque plusieurs jours de suite afin de ne pas être sanctionnés, ce qui ne protège personne, ni eux, ni leurs proches.
- Ou rester confinés chez eux longtemps encore, alors que l'isolement, trop longtemps imposé, fait perdre l'envie de vivre.

Ces « choix » pour les personnes en retraite ne devraient pas exister. Même si les prix des masques ont baissé, ce coût pèse lourdement sur les budgets alors que cette « dépense » pèse peu dans le budget de l'État.

Ces témoignages nous amènent **à revendiquer d'urgence** la gratuité des masques pour tout le monde et notamment pour les retraités. Il s'agit d'une mesure indispensable pour le respect du port du masque et donc pour éviter un second confinement.

Dans l'espoir d'être entendu, veuillez recevoir l'expression de nos salutations les plus respectueuses.